

## FORMATION 2024

### REGULATION DES CORVIDES A TIR

Cette formation est dispensée dans le but de la vulgarisation de la régulation des corvidés, pour l'ensemble des chasseurs désirant y participer.

Le programme se déroule sur une matinée.

Si vous êtes chasseur FICIF, Vous devez vous inscrire en ligne sur le site [Ficif.com](http://Ficif.com) « Espace Adhérent » Saisir votre identifiant Guichet Unique ainsi que votre date de naissance puis choisir votre séance.

**Attention** - Si vous ne validez pas votre permis de chasser en FICIF, une participation de 50 € est demandée (chèque à l'ordre de FICIF à joindre à votre formulaire d'inscription). Cette somme sera encaissée que vous participiez ou non à la formation à laquelle vous vous êtes inscrit.

✂

#### BULLETIN D'INSCRIPTION 2024

(à retourner à FICIF – 58 avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt)  
ou par mail : [formation.permisdechasser@ficif.com](mailto:formation.permisdechasser@ficif.com)

Je désire m'inscrire à la formation « régulation des corvidés à tir »

Mercredi 7 février 2024	Maison de la Chasse à Grisy-les-Plâtres
Mercredi 21 février 2024	Maison de la Chasse à Boutigny-sur Essonne

Nom : ----- Prénom : -----

Adresse : -----

Code Postal : ----- Ville : -----

Téléphone :     /     /     /     / - Portable :     /     /     /     /

Adresse e-mail :

Date de naissance :     /     /     / - Lieu de naissance :

Numéro, date et lieu de délivrance du permis de chasser :

-----

Profession : -----

Date :

Signature :